

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE Du vendredi 10 décembre 2021 à 18h00

Date de convocation : vendredi 20 octobre 2021 Début de séance à 18h36
Date d'affichage : vendredi 29 octobre 2021 Séance levée à 19h35

Ordre du jour

Décisions modificatives

Etaient présents : Jacques TRICARD, Sandrine TREBOUTA, Véronique CONAN,
Brice LE GONIDEC, , Thierry MENGUY, Valéry ANNEVILLE,
Vincent BOYENVAL,

Absents excusés : Jérôme COLAS pouvoir à, Jacques TRICARD
Thierry LE GONIDEC à Véronique CONAN,
Ronan DHABIT, Olivier CAPELLE

Secrétaire de séance : Sandrine TREBOUTA

En début de séance Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour trois délibérations concernant l'harmonisation du temps de travail, le télétravail et le contrat-groupe statutaire.

D2021_048 DESICION MODIFICATIVE N°4 BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il convient de modifier le budget de fonctionnement pour le paiement des salaires ainsi que l'investissement pour pouvoir régulariser des factures.

- 10 000 € au 6573
- + 10 000 € au 6413
- + 2 800 € au 131
- 2 800 € au 203
- + 600 € au 20412
- 600€ au 203

D2021_050 DESICION MODIFICATIVE N°5 BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il convient de modifier le budget de fonctionnement pour la régularisation des dépenses déjà effective auprès de la trésorerie

- + 200 € au 7391171
- 200 € au 6573